



Pour diffusion immédiate

Les images de l'événement sont accessibles ici :

[https://www.dropbox.com/sh/mh8am6a67pvggwi/AAAgL83rf\\_BJC42qemWZAPQxa?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/mh8am6a67pvggwi/AAAgL83rf_BJC42qemWZAPQxa?dl=0)

**LION ÉLECTRIQUE SE JOINT À LA VICE-PRÉSIDENTE KAMALA HARRIS ET À MICHAEL REGAN, L'ADMINISTRATEUR DE L'EPA, POUR LE LANCEMENT OFFICIEL DU PROGRAMME FÉDÉRAL AMÉRICAIN D'AUTOBUS SCOLAIRES ZERO-EMISSION**

**Falls Church, Virginie, le 23 mai 2022** – La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), l'un des principaux fabricants de véhicules moyens et lourds entièrement électriques, s'est joint aujourd'hui à la vice-présidente Kamala Harris et à Michael Regan, l'administrateur de l'Agence de protection environnementale américaine (« EPA »), lors d'un événement tenu à Falls Church, en Virginie, pour le lancement officiel du programme *Clean School Bus* de l'EPA doté d'une enveloppe budgétaire de 5 milliards de dollars. Dès aujourd'hui, le programme accepte les demandes et l'EPA accordera jusqu'à 375 000 \$ par autobus scolaire zéro-émission, y compris pour le LionC, l'autobus scolaire électrique le plus commandé et livré sur le marché.

« Nous sommes honorés d'avoir été invités ici, en Virginie, par la vice-présidente Harris et l'administrateur Regan de l'EPA pour le lancement officiel de cet ambitieux programme qui accélérera la transition vers les autobus scolaires zéro-émission, au bénéfice de la santé des élèves », a déclaré Brian Piern, Chef des affaires commerciales de Lion Électrique. « Par le biais de ce financement de 5 milliards de dollars, l'EPA envoie le message clair que les autobus scolaires zéro-émission sont l'avenir du transport des élèves. Chez Lion, nous en sommes convaincus depuis plus de dix ans, alors que nous en étions à la genèse du développement de nos autobus entièrement électriques. Aujourd'hui, par le biais de notre équipe LionSubventions, composée d'experts en financement, et en tant que fabricant éligible au programme, Lion peut en outre soutenir les clients dans le cadre de leur demande de subvention. »

Leader du marché des autobus scolaires zéro-émission aux États-Unis, Lion est un chef de file de la transition vers le transport scolaire propre, type de transport que l'administration Biden et l'EPA visent à augmenter sur les routes par le biais du programme *Clean School Bus*. Lion est également en mesure d'aider ses clients à obtenir ce financement qui leur permettra de déployer des autobus « *Made in America* », lesquels seront construits à son usine de Joliet, en Illinois. Avec une capacité de production annuelle prévue de 20 000, cette installation sera la plus grande usine de fabrication dédiée aux véhicules moyens et lourds zéro-émission aux États-Unis lorsque la production commencera dans la seconde moitié de l'année 2022.

Le déploiement d'autobus scolaires zéro-émission permettra aux élèves de voyager sans être exposés aux émissions de particules dangereuses des moteurs diesel, ce qui est particulièrement le cas dans les communautés défavorisées où la qualité de l'air est généralement moindre.

Dans le cadre de *L'Infrastructure and Jobs Act* le gouvernement fédéral américain a attribué un montant total de 5 milliards de dollars pour l'achat d'autobus scolaires propres et zéro-émission, qui sera déployé au cours des cinq prochaines années. La soumission des demandes relatives à l'attribution des fonds déployés dans cette première tranche de 500 millions de dollars est ouverte jusqu'au 19 août. Après quoi l'EPA attribuera des fonds pour déployer des autobus scolaires propres dans tout le pays.

Dans le cadre du programme, les districts scolaires prioritaires pourront recevoir jusqu'à 375 000 \$ par autobus, soit la totalité du coût d'acquisition d'un autobus scolaire, tandis que les autres districts scolaires admissibles pourront recevoir jusqu'à 250 000 \$ par autobus scolaire. Cette subvention mettra à parité le coût d'acquisition d'un autobus scolaire 100% électrique avec celui d'un autobus à combustion interne conventionnel. De plus, l'infrastructure de recharge certifiée EnergyStar est également admissible au programme de subvention. LionÉnergie pourra donc, une fois encore, accompagner ses clients dans l'obtention et l'installation de cette infrastructure.

Lion Électrique, dont les premiers autobus scolaires 100% électriques ont été mis en circulation en 2016, conçoit, développe et fabrique des véhicules spécialement pensés pour être entièrement électriques. À ce jour, Lion compte plus de 600 véhicules sur la route, qui ont collectivement parcouru plus de 15 millions de km en conditions réelles d'opération.

### **À propos de Lion Électrique**

[Lion Électrique](#) est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100% électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs pièces de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité de ses utilisateurs et leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout de notre qualité de vie. Les actions Lion sont transigées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant

Thelionelectric.com

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment des déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des déclarations prospectives et devraient être traitées ainsi. Les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes comme « croire », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », et « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et par des mots comme « potentiel », « éventuel », « futur », « cible », « tendances », « indications », « estimations » et d'autres termes semblables qui indiquent des faits ou des tendances à venir ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques, commerciales et opérationnelles lors de la préparation et de la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment le fait que Lion sera en mesure de conserver et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis, de son usine de batteries au Québec et de son centre d'innovation, que Lion ne subira pas d'interruption importante de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure et que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de maintenir – directement et indirectement, notamment par l'entremise de ses clients – les avantages qu'elle tire des subventions gouvernementales et des incitations économiques et que Lion sera en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : tout changement défavorable dans les conditions économiques, commerciales, de marché, financières, politiques et juridiques générales aux États-Unis et au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19, l'émergence de variants de la COVID-19 et le taux variables de vaccination dans divers pays; l'incapacité de Lion à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle avec succès et de manière économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; la dépendance de Lion à l'égard des dirigeants clés et toute incapacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé; l'incapacité de Lion à exécuter sa stratégie de croissance; toute fluctuation défavorable et toute volatilité du prix des matières premières incluses dans les composants clés utilisés pour fabriquer les produits de Lion; la dépendance de Lion à l'égard des fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; l'incapacité de Lion à maintenir sa position concurrentielle; l'incapacité de Lion à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de Lion; toute réparation et/ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie des produits ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes informatiques ou toute violation ou tout incident relevant de la cybersécurité et de la perte de la confidentialité des données; la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques ou la diminution de la nécessité de telles subventions; les catastrophes naturelles, les épidémies ou pandémies, les boycotts et les événements géopolitiques; de même que l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être engagée contre la Société de temps à autre.

Ces risques et incertitudes, ainsi que d'autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion, sont décrits de façon plus détaillée à la rubrique intitulée « Risk Factors » du prospectus non relié à un placement de la Société daté du 5 mai 2021 (le « prospectus canadien ») déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et dans la déclaration d'inscription sur formulaire F-1 (la « déclaration d'inscription ») déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et déclarée en vigueur le 14 juin 2021, ainsi que dans d'autres documents déposés publiquement auprès de l'AMF et de la SEC. Bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de la Société qui ne peut pas les prédire. Toutes les déclarations prospectives faites par la Société ou par des personnes agissant pour son compte sont expressément et entièrement présentées sous réserve de la mise en garde qui figure dans le prospectus canadien, la déclaration d'inscription et les autres documents déposés auprès de l'AMF et de la SEC, ainsi que des facteurs de risque qu'ils contiennent.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, vous ne devriez pas vous fier outre mesure à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne s'appliquent qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser l'information prospective en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où la législation en valeurs mobilières applicable l'y contraint.

## **CONTACTS:**

### MÉDIAS

Patrick Gervais

Vice-président, Marketing et Communications

[patrick.gevais@thelionelectric.com](mailto:patrick.gevais@thelionelectric.com)

514-992-1060

### INVESTISSEURS

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec les investisseurs et développement durable

[isabelle.adjahi@thelionelectric.com](mailto:isabelle.adjahi@thelionelectric.com)

450-432-5466